



MOBILISATION DES RETRAITES (es)

Jeudi 28 SEPTEMBRE 2017

devant la Préfecture de Mont de Marsan à 10H30

POUR L'AUGMENTATION IMMEDIATE DE NOS PENSIONS ET DIRE NON

- à l'augmentation de la CSG qui passera de 6,6% à 8,3% soit 25% de majoration.

Soit une perte par mois de

20,36€ pour une pension de 1197,91€ (244,32€ par an)

25,50€ pour une pension de 1500€ (306€ par an)

34,00€ pour une pension de 2000€ (408€ par an)

- à la baisse des APL (diminution de 5€ par mois)

- à la suppression des emplois aidés

Les plans d'aide à l'autonomie sont insuffisants - tant à domicile qu'en établissements. Le gouvernement nous prend déjà la CASA 0,3% et réduit les moyens des établissements - des associations et des collectivités locales.

Les services manquent de personnel pour satisfaire aux besoins des plus vulnérables. Nous exigeons des emplois pérennes en lieu et place des emplois aidés.



MOBILISATION DES RETRAITES (es)

Jeudi 28 SEPTEMBRE 2017

devant la Préfecture de Mont de Marsan à 10H30

POUR L'AUGMENTATION IMMEDIATE DE NOS PENSIONS ET DIRE NON

- à l'augmentation de la CSG qui passera de 6,6% à 8,3% soit 25% de majoration.

Soit une perte par mois de

20,36€ pour une pension de 1197,91€ (244,32€ par an)

25,50€ pour une pension de 1500€ (306€ par an)

34,00€ pour une pension de 2000€ (408€ par an)

- à la baisse des APL (diminution de 5€ par mois)

- à la suppression des emplois aidés

Les plans d'aide à l'autonomie sont insuffisants - tant à domicile qu'en établissements. Le gouvernement nous prend déjà la CASA 0,3% et réduit les moyens des établissements - des associations et des collectivités locales. Nous manquons de personnel pour satisfaire aux besoins des plus vulnérables. Les services manquent de personnel pour satisfaire aux besoins des plus

vulnérables. Nous exigeons des emplois pérennes en lieu et place des emplois aidés.

Nos pensions sont toujours gelées depuis 4 ans !

Revalorisation annuelle - reportée de janvier à avril puis d'avril à octobre

- 2014 - 0% - 2015 - 0,1% - 2016 - 0% - 0% prévu en 2017 ?

Recul des pensions par rapport aux salaires

- le décalage avec les salaires s'accroît, de moins 1,4 à 1,8% par an

IL FAUT DEFENDRE LE POUVOIR D'ACHAT et non les cadeaux aux marchés financiers

REJOIGNEZ-NOUS

Contacts :

UDIR-CFTC : rue des Jonquilles, 40100 DAX

05 58 56 00 46

UDIR-CFE/CGC : Maison des Syndicats, 40000 MT DE MARSAN

05 58 75 97 35 - ud40@cfecgc.fr

USR-CGT : Maison des Syndicats, 40000 MT DE MARSAN

05 58 06 50 70 - usrcgt40@laposte.net

UDR FO : Maison des Syndicats, 40000 MT DE MARSAN

05 58 46 23 23- udfo40@force-ouvriere.fr

FGR-FP : 31, rue Aspirant Brochon, 40000 MT DE MARSAN

05 58 06 06 81 -

FSU : Maison des Syndicats, MT DE MARSAN

05 58 93 39 33 - fsu40@orange.fr

LSR - 1605 rte du port - 40180 HINX

05 58 89 54 46

UNSA RETRAITES : Maison des syndicats, 40000 MT DE MARSAN

05 58 06 18 34 - ud-40@unsa.org

SOLIDAIRES : BP 168, 40994 ST PAUL LES DAX

05 58 91 03 24

[Ne pas jeter sur la voie publique](#)

[Tract réalisé à l'aide des cotisations syndicales](#)

Nos pensions sont toujours gelées depuis 4 ans !

Revalorisation annuelle - reportée de janvier à avril puis d'avril à octobre

- 2014 - 0% - 2015 - 0,1% - 2016 - 0% - 0% prévu en 2017

Recul des pensions par rapport aux salaires

- le décalage avec les salaires s'accroît, de moins 1,4 à 1,8% par an

IL FAUT DEFENDRE LE POUVOIR D'ACHAT et non les cadeaux aux marchés financiers

REJOIGNEZ-NOUS

Contacts :

UDIR-CFTC : rue des Jonquilles, 40100 DAX

05 58 56 00 46 -

UDIR-CFE/CGC : Maison des Syndicats, 40000 MT DE MARSAN

05 58 75 97 35 - ud40@cfecgc.fr

USR-CGT : Maison des Syndicats, 40000 MT DE MARSAN

05 58 06 50 70 - usrcgt40@laposte.net

UDR FO : Maison des Syndicats, 40000 MT DE MARSAN

05 58 46 23 23 - udfo40@force-ouvriere.fr

FGR-FP : 31, rue Aspirant Brochon, 40000 MT DE MARSAN

05 58 06 06 81

FSU : Maison des Syndicats, MT DE MARSAN

05 58 93 39 33 - fsu40@orange.fr

LSR - 1605 rte du port - 40180 HINX

05 58 89 54 46

UNSA RETRAITES : Maison des syndicats, 40000 MT DE MARSAN

05 58 06 18 34 - ud-40@unsa.org

SOLIDAIRES : BP 168, 40994 ST PAUL LES DAX

05 58 91 03 24

Ne pas jeter sur la voie publique

Tract réalisé à l'aide des cotisations syndicales